

Le Service Mobile d'Urgence et de Réanimation reprend du service

« Il y a dans l'existence des hommes et celle des nations, des moments et des petites choses d'importance qui méritent d'être mentionnés, car la pérennité et la vie de notre humanité sont liées parfois à des actes minimes, mais porteurs pour l'avenir ».



M. le Directeur Général, entouré des officiels dont Mme le Maire du 3ème arr. de Libreville et M. le Gouverneur de la province de l'Estuaire

Cette assertion du Dr Désiré Lassengué, le Directeur Général de la CNSS, Dr Désiré Lassegué, au cours de son allocution circonstancielle, a rappelé le contexte historique de la création du SMUR avant de situer son importance actuelle dans le Pacte Social édicté par le Président de la République, Chef de l'Etat, son Excellence Ali Bongo Ondimba. Il a ensuite rendu un hommage mérité à son auguste prédécesseur, M. Antoine Dangouali Yalanzèle, père fondateur du SMUR CNSS qui portera désormais son nom.

En effet, cette unité a été baptisée du nom de l'ancien Directeur Général de la CNSS qui a en 2006, eu une « **vision avant-gardiste** » en créant cette structure de prise en charge pré-hospitalière mobile, capable de couvrir la chaîne des urgences sur l'ensemble du territoire national.



Le Directeur Général, lors de son allocution

L'occasion a réuni autour des dirigeants de la CNSS de nombreux responsables d'entreprises et officiels parmi lesquels, Monsieur le Gouverneur de la province de l'Estuaire, Madame le Maire du 3ème Arrondissement de Libreville

et Madame le Préfet de police en second.

Entre autres événements marquants de cette journée pleine d'émotion, la messe de consécration et de bénédiction dite par l'abbé Jean Davy qui a rappelé aux hommes la divinité du travail qu'ils effectuent tous les jours. Il a ainsi, au cours de son homélie, invité chacun à se tourner vers Dieu pour lui confier la plénitude de son oeuvre.

En consacrant l'édifice qui abritera désormais le SMUR dont l'objet est de sauver des vies, une prière d'intention et d'intercession a été dite en faveur de Mme Marie Ange AFENE, Inspec-



Une photo pour la postérité avec M. Yalanzèle

teur Général, admise en soins intensifs dans un hospital de France, à la suite d'un accident de la circulation.

Emboitant le pas à l'Abbé Jean Davy, le Directeur Général de la CNSS, Dr Désiré Lassegué, au cours de son allocution circonstancielle, a rappelé le contexte historique de la création du SMUR avant de situer son importance actuelle dans le Pacte Social édicté par le Président de la République, Chef de l'Etat, son Excellence Ali Bongo Ondimba. Il a ensuite rendu un hommage mérité à son auguste prédécesseur, M. Antoine Dangouali Yalanzèle, père fondateur du SMUR CNSS qui portera désormais son nom.



Coupure symbolique du ruban par M. le Gouverneur



L'abbé Jean Davy procédant à la bénédiction du bâtiment

En guise de remerciements, ce dernier a relevé l'audace, la gratitude et l'honnêteté de son jeune successeur dont il n'a jamais douté des qualités sus-citées, tout au long de leur collaboration antérieure, alors qu'il n'était que Chef de

Division de l'unité médicale de réanimation à la Fondation Jeanne Ebori.

Avant le vin d'honneur et la visite guidée des lieux, la cérémonie a été ponctuée par la remise d'un vélo moteur ultra-moderne à Mme Angie Amouyeme Minko, ancienne agent de la Fondation Jeanne Ebori par Mme Linda Adidié, Directeur des Ressources Humaines de la CNSS. « **Ce moyen roulant doté d'un moteur électrique et totalement couvert vous permettra d'améliorer votre mobilité** », lui a-t-elle dit.



Emue, Mme Angie Amouyeme Minko a essayé avec succès son vélo moteur

C'est le regard hagar, signe d'une profonde émotion que Mme Angie Amouyeme Minko a reçu les clés de son cadeau, en remerciant la Direction Générale pour cette particulière marque de compassion.